

Les membres du Fonds de décoration se présentent

Daniel Mermod



Le Fonds de décoration est un lieu où chacune et chacun s'exprime ouvertement

avec ses sensibilités artistiques personnelles, tout en ayant à cœur de rechercher des œuvres pour embellir la commune. J'apprécie particulièrement cet esprit constructif et suis très heureux de présider ce comité.

Martine Barth



Il était une fois Veyrier... il sera une fois Veyrier... voilà qui résume l'état d'esprit qui me guide lorsqu'il s'agit de faire un choix artistique pour notre chère commune. Respecter ce qui a fait et fait Veyrier, mais aussi aller de l'avant en osant bousculer les acquis, avec un peu d'audace quitte à froisser certains peut-être, mais sans jamais laisser indifférent et avec l'espoir que la génération future saura apprécier l'esprit de Veyrier, authentique et de son temps.

Herbert Horovitz



Présent au sein du « Fonds communal de décoration » dès sa première séance, le jeudi 17 novembre 1994, j'ai un peu l'impression de faire partie des meubles, sans doute s'avèrera-t-il bientôt nécessaire de rénover le mobilier ! Je suis très sensible au fait de contribuer à l'embellissement de ma commune, sans pour autant faire de politique, n'étant pour ma part présenté par aucun parti, car, si je vote lors de tous les scrutins comme se doit de le faire tout citoyen fier de

Le Fonds de décoration a été créé en 1994 sur une idée de notre ancien maire, M. Pierre-Louis Portier, qui s'est toujours préoccupé de l'épanouissement des artistes de Veyrier et au-delà de nos frontières.



ses prérogatives, je me targue d'être apolitique.

J'ai dès le début de nos activités apprécié l'esprit ouvert de chacun de ceux qui ont amené une pierre à l'édifice, sans se cantonner dans leurs seuls goûts personnels mais œuvrant pour le bien-être de la communauté en apportant des idées et des œuvres de styles très différents.

Mon métier de bijoutier, joaillier, que je pratique depuis près de 39 ans après avoir suivi quatre ans de formation à l'école des arts décoratifs de Genève, me confronte journalièrement à l'esthétique, au beau et la démarche de notre Fonds de décoration n'en est pas très éloignée. Nos choix ne peuvent évidemment pas toujours plaire à tous mais il est réconfortant de constater qu'ils ne laissent pas indifférent et qu'il y a souvent une proportion similaire des « pour » et des « contre » sans que ce soit les mêmes qui remplissent ces deux catégories.

Je souhaite enfin que cette entité perdure au fil des ans et donne à notre commune beaucoup d'autres raisons de se féliciter du bien-être et de la convivialité qui y règnent en offrant au regard des œuvres qu'elle fasse siennes.

Corinne Walker Weibel



Quand l'art s'invite... « Vous aimez la dernière sculpture installée par le Fonds de déco-

ration ? » Celui qui, autour d'une table de bistrot, avait lancé cette question n'imaginait pas le débat animé qui allait s'ensuivre. Pendant plusieurs mois, les esprits s'échauffèrent tant qu'on aurait pu se croire dans le monde de Don Camillo, partagé entre les pour, ceux qui la trouvaient belle ou tout au moins intéressante, et les contre qui la trouvaient moche et d'ailleurs qui ne comprenaient pas ce qu'une œuvre d'art venait faire ici, à la campagne. Puis, au fil du temps on s'habitua, les installations artistiques se multiplièrent en même temps que les prés se transformaient en zones villas, et plus jamais on ne se disputa autour de ces objets qu'on n'apercevait même plus. La campagne avait été promue au rang de ville...

Christiane Menétrey



Fraichement arrivée au Fonds de décoration, je tiens vivement à remercier tous ses membres

qui m'ont accueillie chaleureusement. Mon père m'ayant communiqué l'amour de la peinture et du dessin, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai rejoint le Fonds. Le travail qui a été accompli jusqu'à présent apporte non seulement une touche d'art, mais également de la couleur, de la diversité et orne notre commune avec prestance. Merci à tous, membres passés, actuels et futurs.

Emmanuelle Garcia Gavillet

Voici environ deux ans, lorsque le



parti démocrate-chrétien m'a proposé de le représenter au Fonds de décoration,

j'ai demandé un petit temps de réflexion... Travaillant moi-même dans un domaine artistique, cette synergie m'a paru intéressante et j'ai décidé de prendre part avec plaisir à cette activité communale en relation directe avec l'art.

Au fil du temps, cet engagement m'a permis d'en découvrir certaines facettes, notamment la collaboration avec les services techniques et les espaces verts et m'a démontré que l'installation d'une sculpture est plus complexe qu'il n'y paraît.

Les prochaines réunions du comité du Fonds, en relation avec les festivités Veyrier- Etrembières prévues pour le printemps prochain, promettent d'ores et déjà des échanges colorés, animés et créatifs.

Tout cela bien sûr, dans la perspective d'essayer d'embellir la vie et la vue des Veyrites.

Monique Leuenberger



Secrétaire du Fonds de décoration

CE TEXTE EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SON AUTEUR ET N'ENGAGE PAS LA COMMUNE DE VEYRIER

Parlement des Jeunes de Veyrier

Beaucoup de personnes me demandent des nouvelles du Parlement des Jeunes de Veyrier. J'ai le plaisir d'annoncer qu'il est toujours actif. Nous sommes aujourd'hui 28 membres inscrits. Nous nous sommes déjà réunis trois fois depuis l'assemblée générale et nous commençons à avoir des projets dans la tête. La prochaine

réunion devrait avoir lieu avant les vacances scolaires mais je ne peux encore confirmer la date. Je remercie la commune et ses habitants de l'intérêt qu'ils portent à ce parlement.

Céline Sierro

Présidente du Parlement des Jeunes de Veyrier



Les Grands-Esserts se jouent au bras de fer

C'est un bras de fer très corsé qui a été annoncé en début de séance par le maire Daniel Mermod entre Veyrier et le département du territoire (DT) au sujet du périmètre des Grands-Esserts. Le Conseiller d'Etat, M. Robert Cramer, a réitéré son intention de faire des Grands-Esserts une solution contre la crise du logement, peu importe l'avis de Veyrier sur la question, précisant que l'ouverture du chantier se ferait en 2015. Le Conseil administratif lui a rappelé que la priorité de la commune était d'abord le développement de la couronne du village, ce qui pourrait vraisemblablement permettre la construction de quelque 900 logements d'ici 2015-2020. L'exécutif a également prévenu qu'il s'opposerait avec force au projet Grands-Esserts imposé par le DT s'il était engagé à court terme.

Devant cette prise de position, M. Cramer a laissé le maigre délai de trois mois à la commune pour prouver que ses intentions étaient réalisables tout en ajoutant comme condition que sa mise en œuvre se fasse plus rapidement que prévu.

D'autre part, la réserve du Conseil d'Etat sur les Grands-Esserts dans le cadre de l'acceptation du plan directeur communal 2007 a forcé le Conseil administratif à déposer un recours auprès du Tribunal administratif, cette condition semblant violer l'autonomie de la commune. Les trois autres réserves touchent l'aménagement du quartier des Tournettes, le secteur des Quibières et du Pré-des-Dames ainsi que l'implantation du centre sportif de Pinchat.

Dans un autre registre, M. le Maire a annoncé la venue d'un nouveau cantonnier, M. Lucien Armeli, qui remplacera M. Bernard Zimmermann partant à la retraite.

On a aussi rappelé que la passation du commandement de la Compagnie des sapeurs-pompiers entre M. Xavier Babel et M. Nicolas Martin aurait lieu le 20 juin.

Fidèle à elle-même, Veyrier est de nouveau venue en aide aux personnes éprouvées par les catastrophes naturelles en versant la somme de CHF 2'000 à la Chaîne du Bonheur pour les victimes du récent séisme en Italie.

Le Conseiller administratif Luc Malnati a rassuré le Conseil municipal en rappelant que la requête auprès du DCTI concernant l'autorisation de l'élaboration d'une piste cyclable sur la route du Stand-de-Veyrier suivait son cours. Toutefois, sur la route Antoine-Martin, un rond-point ne sera pas aménagé pour ralentir le trafic, mais bien deux îlots et un trottoir à l'intersection avec le chemin de Place-Verte. Puis il a prévenu que l'aménagement de la zone 30 km/h au chemin Sur-Rang débutait ces jours et qu'il se prolongerait sur 6 mois.

Quant au Conseiller administratif Thomas Barth, il est revenu sur les dégradations de l'école de Pinchat signalant que deux habitants de la commune avaient été pris en flagrant délit

de vandalisme et qu'une plainte pénale avait été déposée à leur rencontre. « Depuis qu'ils ont été pris, il n'y a pas eu d'autres dégradations », s'est réjoui M. Barth.

Enfin, l'engagement d'un patrouilleur supplémentaire pour les chemins des Rasses et des Bois n'a pas été accepté, faute de piétons empruntant cet axe.

Sans commentaires

De nombreux sujets ont été votés à l'unanimité, ne provoquant aucun débat pendant la soirée. Parmi ceux-ci, l'approbation de la liste des 74 jurés auprès des tribunaux pour l'année 2010, le dépassement de près de CHF 10'000 pour le réaménagement de la place de jeux et de la déchetterie du chemin Vert. Toujours pour une question de dépassement, le Conseil municipal s'est entendu à accorder cette fois la somme de CHF 4'293 pour l'achat de matériel relatif à l'exploitation de l'auberge communale du Grand-Donzel.

Sur la question du plan localisé de chemin pédestre et le chemin Aloys-Pictet, l'ensemble des Conseillers municipaux a jugé bon de lui accorder un préavis défavorable, ce plan pouvant mener à l'expropriation d'une parcelle de terrain de M. Pictet. « L'Etat manque de cohérence dans ce projet, ne démontre pas de vision définitive du futur. Afin d'éviter des procédures coûteuses, nous préavisons négativement le projet », a déclaré le démocrate-chrétien Charles Hutzli. Le libéral Philippe Rossé a également rappelé la bonne volonté du propriétaire de la parcelle visée qui se montre très collaborant pour les droits de passage.

Veyrier renflouée

En dévoilant les excellents comptes de l'année 2008, M. Barth a suscité la joie, suggérant de façon imagée « qu'avec ses CHF 18'500'000 de dette et ses CHF 22'700'000 de liquidités, la commune pourrait théoriquement cesser d'emprunter ». Cela en partie grâce à l'excédent de revenus de CHF 7'987'000 de l'exercice passé. Cette bonne nouvelle implique que la réalisation des nouvelles places de crèche prévues autant à la Cigogne qu'aux Etournelles n'est plus menacée par les finances communales.

Il a toutefois prévenu qu'avec la conjoncture actuelle, la prudence s'imposait pour les charges de fonctionnement dans le futur. Le démocrate-chrétien Raymond Gavillet a abondé dans son sens, rappelant que les estimations étaient souvent peu précises, voire aléatoires.

En guise d'explications, le libéral Thierry Schaffhauser s'est exprimé ainsi : « Comment l'Etat peut-il se tromper à ce point sur l'établissement d'un budget : les charges sont maîtrisées, mais en revanche, les revenus annoncés sont rehaussés de 35%. Parmi l'excédent de revenus du budget 2008, CHF 3'500'000 sont dus à la réé-

valuation des années 2006 et 2007, laissant un boni réel de seulement CHF 4'500'000 pour l'an passé ». A noter que ce montant sera aussi susceptible d'être revu à la hausse ou à la baisse dans le futur.

La commission des finances étudiera plus attentivement cette présentation des comptes 2008 avant leur approbation finale.

Le développement de la couronne de Veyrier franchit son premier pas

La commission d'aménagement a rendu son rapport sur le développement de la couronne de Veyrier, motion des radicaux qui a finalement été renvoyée au Conseil administratif.

« La commune doit jouer un rôle moteur, encourager la construction privée, ce qui implique un investissement certain sur son territoire notamment au niveau des infrastructures. Comme certaines d'entre elles sont déjà existantes, il va de soi qu'il est préférable de développer la couronne plutôt que les Grands-Esserts », s'est prononcé M. Rossé. En poursuivant cette démarche, nous démontrons ainsi à l'Etat le sérieux de notre engagement a rappelé M. Hutzli.

Le socialiste Raymond Jeanneret s'est montré moins enthousiaste que ses pairs sur le sujet « Nous soutenons cette motion bien qu'elle semble servir d'alibi. Je doute que l'on puisse y construire 900 logements et d'autre part, il faudrait s'inquiéter sur un autre point ; l'école prévue sera-t-elle assez grande pour y accueillir tous les élèves ? » Ce à quoi Monsieur le Maire a répondu que la tendance était plutôt à la fermeture de classes ces dernières années.

Petite anecdote démontrant la bonne entente au sein de l'arène ; le libéral Schaffhauser en a profité pour féliciter le démocrate-chrétien Hutzli pour la grande qualité de ses rapports en général.

Le paradis à Veyrier ?

Comme il l'avait annoncé lors d'une précédente séance, le Conseil administratif a présenté une proposition pour l'implantation de l'école Eden sur le site Le Gerdil. « Quand nous avons été approchés par l'école Eden, nous avons tout de suite pensé à ce lieu. Ce droit de superficie est intéressant et l'institution a tout intérêt à racheter les bâtiments alors que la commune demeurerait propriétaire de la parcelle », expose M. Malnati. Comme il le rappelle, de nombreux projets ont été proposés sur le site sans avoir abouti. Le Conseiller administratif précise également le montant peu négligeable que sa restauration impliquerait, au mieux, CHF 3'500'000, au pire CHF 5'000'000. Il faut encore préciser que le droit d'utilisation de la parcelle a fait l'objet de négociations et que le droit de superficie avoisinerait les CHF 15'000 par an.



Fête nationale du 1^{er} août

Il y a de cela quelques mois, les autorités communales ont appris la confirmation de la venue à Veyrier le 1er août prochain de la Conseillère fédérale Doris Leuthard. C'est la seconde fois qu'un représentant du Conseil fédéral honore de sa présence un événement communal. En effet, de mémoire de Veyrite, seul Giuseppe Motta fut invité au début du siècle dernier pour les fêtes du Centenaire du rattachement de Genève à la Confédération suisse.

Monsieur Luc Malnati, maire, explique que le choix de Mme Doris Leuthard s'est sans doute porté sur la commune du pied du Salève d'une part en raison de l'activité agricole que l'on y trouve et, d'autre part, au vu des perspectives d'accroissement économique envisagées.



N'oublions pas non plus que le palier des 10'000 habitants devrait être franchi sans doute d'ici deux ans.

Les festivités débiteront dès 18h30 aux abords de l'école de Veyrier et à 21h00 sur la place du village pour la cérémonie officielle.

L'orchestre Jazz Boulevard animera la première partie de soirée et le groupe Top 5 le bal de 23h00 jusqu'au petit matin.

Vous trouverez de nombreux stands de restauration (soupe, saucisses, frites, raclette, risotto) ainsi que le très apprécié bar de nuit.

Les plus jeunes retrouveront les carrousels et le lâcher de ballons à 20h15. Sans oublier le traditionnel feu patriotique ainsi que l'imposant feu d'artifice.

A noter cette année l'installation d'une grande tente qui permettra en cas de pluie d'abriter un maximum de personnes.

Qui sont nos élus ?

Cette nouvelle rubrique vous les présente, deux par deux.



M. YVES DUFFEY

Conseiller municipal depuis juin 2007

Parti radical

Quelles sont vos passions ?

La plongée sous-marine, la marche en montagne et toutes les occasions de convivialité.

Quel est votre plat préféré ?

Très difficile de répondre quand on aime presque tout. Suivant l'occasion une fondue entre amis est aussi formidable qu'un menu finement élaboré.

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ?

Savoir jouer de la musique.

Quelle est votre plus grande qualité ?

L'intérêt pour les gens, l'empathie.

Quel est votre plus grand défaut ?

L'impatience.

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?

Mon mariage avec famille et amis... dans la salle du Conseil municipal.

Quelle personne / personnage admirez-vous le plus ?

Le Général Guisan.

Dans quel autre pays, auriez-vous aimé être né ?

La Suisse me convient parfaitement.

Si vous étiez

Une plante : *La vigne*

Un lieu à Veyrier : *La fontaine de César*

Un personnage de BD ou de dessin animé :

Le capitaine Haddock !!!

Un animal : *Un Saint-Bernard*

Un livre : *Un San Antonio*

Une œuvre musicale : *Le Jazz, celui de l'Old School Band ou de Glenn Miller*

Un tableau : *Le Guillaume Tell de Hodler*



M. THIERRY SCHAFFHAUSER

Conseiller municipal depuis juin 2007

Parti libéral

Quelles sont vos passions ?

La montagne, le vélo, le ski et le basket.

Quel est votre plat préféré ?

Le tartare, que je prépare moi-même.

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ?

Savoir chanter.

Quelle est votre plus grande qualité ?

L'écoute et la patience.

Quel est votre plus grand défaut ?

De trop m'impliquer.

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?

D'avoir eu la chance de pouvoir construire une maison pour y voir grandir mes enfants.

Quelle personne / personnage admirez-vous le plus ?

Gandbi, qui a su bouleverser le monde sans violence.

Dans quel autre pays, auriez-vous aimé être né ?

Pour avoir beaucoup voyagé, je sais la chance d'être né à Genève.

Si vous étiez

Une plante : *Un chêne, pour sa solidité.*

Un lieu à Veyrier : *Un champ de blé mûr des plateaux de la commune.*

Un personnage de BD ou de dessin animé : *Panoramix, car il possède le secret de la potion magique !*

Un animal : *Un chien, pour sa fidélité.*

Un livre : *Le Tour du Monde en 80 Jours de Jules Verne.*

Une œuvre musicale : *Les 4 Saisons d'Antonio Vivaldi.*

Un tableau : *Les Blés jaunes de Vincent van Gogh, qui me rappellent ceux de Veyrier.*

Ma suggestion pour un nouveau jeu de société : Demandez à vos proches de répondre à ces questions pour vous. Vous serez surpris, ils vous voient différemment ! Un bon moment en perspective !



Le radical Yves Duffey a demandé à ce que le Conseil administratif propose des variantes pour le périmètre mais le libéral Serge Patek a émis l'avis que cette procédure serait trop longue et pourrait impliquer que les investisseurs pressentis retirent leur proposition.

Les socialistes, par la bouche de Mme Marie-Lourdes Desardouin, ont émis leurs réticences face à ce projet invoquant qu'un terrain communal ne pouvait être dévolu à une école privée mais devait plutôt être réservé aux intérêts des Veyrites.

C'est finalement dans les commissions des finances et d'aménagement que seront poursuivis dans un premier temps les débats.

Les libéraux s'inquiètent de la petite enfance

« Les libéraux veulent élargir l'offre dans le domaine de la petite enfance car souvent, celle existante n'est pas adaptée aux gens qui travaillent et elle souffre de lacunes lors des vacances. Augmenter l'offre des mamans de jour représenterait divers avantages », s'est exprimée

Mme Renée Van der Bent en proposant la création d'une association de mamans de jour du type les Poussins sur Veyrier.

Le socialiste Henri-Marc Schaerer s'est inquiété de voir l'éventuel besoin de locaux de cette association désorganiser les plans d'aménagement de la crèche des Etournelles. « Bien que ce mode de garde soit souple et adapté, à quoi bon une nouvelle association puisque nous participons déjà aux coûts de fonctionnement de celle des Poussins », s'est-il enquit.

Abondant dans le même sens, le vert Yann Boggio a rappelé qu'il était peu utile de créer une association dans la commune alors qu'elle ne compte qu'une dizaine de familles d'accueil. « D'autre part, les autres associations ont leur utilité car elles développent une synergie entre les diverses communes. De plus, cela provoquerait des coûts supplémentaires, ne serait-ce que pour rémunérer une coordinatrice ». Il a aussi rappelé qu'une négociation des tarifs, considérés comme trop peu élevés, était en cours au niveau communal, rendant inutile la création d'une association pour faire avancer ce point.

Malgré ces réticences, tous ont consenti à renvoyer la motion en commission des affaires sociales.

Attention les vélos !

Parmi les divers, quelques préoccupations sont allées du côté de la petite reine. Le radical Zoltan Szalai a demandé à l'exécutif s'il comptait inciter l'achat de vélos électriques en offrant une contribution aux familles intéressées par son acquisition. M. Barth a mentionné que l'administration allait d'abord tester ce véhicule pendant une année avant d'envisager de prendre d'autres mesures.

M. Rossé s'est informé sur la pose de dispositif de parcage des vélos au carrefour du stand de tir. Comme la construction d'une piste cyclable est prévue à cet endroit, une réévaluation des besoins y sera faite.

D'autre part, les usagers des bords de l'Arve se sont plaints de sacs de déjections canines fleurissant le long du parcours. Apparemment, le service cantonal compétent aurait supprimé les poubelles. Il a été proposé, avec humour s'entend, de renvoyer les petits cadeaux directement aux responsables de l'enlèvement des poubelles.

Nancy Gagné Bolle

Conseil municipal – Séance du 12 mai 2009

A l'affiche

Pour sa dernière séance en tant que présidente du Conseil municipal, la socialiste Claudine Constantin Saby aura marqué les esprits par quelques coquilles, fait dont elle n'est pas coutumière, contribuant aussi avec l'aide de sa bonne humeur à apaiser l'atmosphère parfois tendue par des sujets controversés. Elle laissera comme empreinte de son passage une grande affiche « Paleo Houot », représentant Veyrier 13'000 ans avant Jésus-Christ en ajoutant « J'espère que Veyrier continuera d'évoluer ». Ce sera de nouveau une femme qui présidera le Conseil municipal, la libérale Marlyse Rostan qui sera secondée par le radical Zoltan Szalai. Les postes de secrétaire et vice-secrétaire seront repris par le vert Yann Boggio et la démocrate-chrétienne Murielle Grolimund. Quant à la socialiste Marie-Lourdes Desardouin, elle a été élue membre du bureau. Martina Hingis ou encore Coco Chanel n'auront pas réussi à obtenir l'un des postes susmentionnés malgré l'appui de certains élus.

Et c'est M. Luc Malnati qui assumera le rôle du maire dès le 1^{er} juin. Cette excellente distribution promet de bonnes séances à venir.

Dans la commission d'information, le vert Mark Bjertnes remplacera son collègue Max Müller.

C'est également une nouvelle distribution qui est souhaitée par le Conseil administratif, cette fois-ci des horaires de travail des ASM. Il est prévu que ces derniers travaillent également les samedis après-midi ainsi que les dimanches dans un avenir rapproché.

Toujours dans le domaine de la sécurité, le Conseiller administratif Thomas Barth a de nouveau déploré des déprédations à l'école de Pinchat. Les malfaiteurs auraient eu raison de l'une des

statues. Il a aussi révélé qu'un veyrite interpellé récemment avait admis être l'auteur de six autres méfaits.

Enfin, le Conseil d'Etat étant sur le point d'approuver les mesures de sécurité prévues à Veyrier, les caméras de surveillance devraient être fonctionnelles dès le mois de juillet 2009.

M. Malnati a convié les élus à se rendre à la séance organisée sur le PACA Carouge-Veyrier-Etrembières qui aura lieu au mois de mai. Sachant que ce projet d'aménagement concerté d'agglomération comporte des enjeux de haute importance, la présence des Conseillers serait très appréciée.

Histoire de comptes

Divers comptes ont été approuvés lors de la séance. Il s'agit de ceux de la Fondation de la commune de Veyrier pour le logement qui comptabilise un excédent de recettes de CHF 225'959 pour l'exercice 2008. Le socialiste Raymond Jeanneret a souhaité que le Conseil administratif prenne des mesures pour rassurer la population sur le projet de démolition et reconstruction mentionné dans le rapport « Ceci est une étude qu'il fallait faire, il est fort improbable que cela se réalise ».

Les comptes de la Fondation les Rasses ont aussi été acceptés à l'unanimité avec un bilan de CHF 1'327'985.

« La fiduciaire qui a étudié les comptes communaux 2008 a relevé leur qualité et leur précision. Je tiens donc à en féliciter, sans le nommer par peur de provoquer des jalousies, notre Secrétaire général », a rapporté avec humour le démocrate-chrétien Raymond Gavillet. Les comptes de la commune ont aussi été acceptés à l'unanimité avec, rappelons-le, CHF 7'987'418

d'excédent de revenus.

Le hangar du service des routes et l'école de Pinchat aux petits oignons

Comme le rappelle M. Malnati, le hangar du service des routes est situé à quelques centaines de mètres seulement des immeubles en construction au chemin des Bûcherons qui seront chauffés par la chaufferie commune de l'école du Bois-Gourmand. Il apparaît que 40% du potentiel énergétique de cette centrale n'est pas utilisé et qu'il pourrait servir à chauffer, outre les nouveaux logements, le hangar qui n'a plus de système fonctionnel. « Le prix de la conduite à distance équivaldrait au rachat d'un système individuel pour le hangar », a argumenté M. Malnati en signalant que l'investissement sera de l'ordre de CHF 165'000. Le Conseil municipal a donc voté immédiatement ce crédit indispensable à la mise en œuvre de ce projet.

L'école de Pinchat, quant à elle, subira peut-être une petite cure de jouvence, ainsi en a décidé l'hémicycle qui examinera la proposition du Conseil administratif en commission. Rafraîchissement des peintures, réfection de crépis, changement de quelques carrelages et faïences font partie de la liste des travaux envisagés dans le bâtiment principal qui n'a pas fait l'objet de rénovation depuis sa construction il y a 20 ans. « On devrait en profiter pour vérifier si les normes de sécurité sont respectées », a proposé Mme Desardouin qui a aussi attiré l'attention sur la possibilité d'éviter que l'exécution des tâches n'empiète sur le calendrier académique. Le petit lifting a été estimé à CHF 350'000.

→
suite en page 14



Rubrique technique

Points de récupération

Le chemin du Champ-des-Bois accueille un des 30 points de récupération prévus pour la levée des déchets recyclables. Jusqu'alors, son aspect esthétique laissait à désirer car les habitants et les promeneurs avaient une vue directe sur les containers.

Cependant, sur proposition du Comité de l'Association du chemin du Champ-des-Bois, une haie de lauriers a été plantée tout autour, permettant ainsi d'en améliorer grandement l'aspect. Cette réalisation a été financée grâce à un partenariat entre les habitants et la commune.

Concours d'architecture

« Périmètre Les Etournelles »

Le 24 avril, 14 bureaux d'architectes établis dans la région genevoise, en France et en Espagne, ont rendu leurs projets du concours d'architecture lancé en procédure ouverte et anonyme. Le programme prévoit la réalisation d'un espace de vie infantine et de logements avec surfaces pour activités commerciales.

Tous les architectes ont fait preuve d'une grande créativité architecturale et proposé des concepts de développement durable, plus particulièrement dans le cadre des économies d'énergie.

Le jury a siégé les 13 et 14 mai sous la direction de Monsieur Bruce Dunning, architecte. Il était composé de cinq membres du Conseil municipal et de cinq membres de la profession, accompagnés de six experts.

Après trois tours de délibération, le jury a retenu à l'unanimité le projet intitulé « Kids'Rock », dont l'auteur est Madame Cathrin Trebeljahr, architecte à Genève.

La lauréate a su parfaitement intégrer les nombreux paramètres qui lui étaient imposés par le cahier des charges du concours. Elle a réussi à minimiser l'impact du gabarit du bâtiment dédié à l'espace de vie infantine, tout en préservant un éclairage direct et naturel à l'ensemble des locaux. Les bâtiments d'habitation présentent une typologie d'appartements variée et l'aménagement des appartements correspond aux standards de confort actuels.

Les travaux de construction se dérouleront en une étape. Ils devraient débuter après le vote du crédit de construction par le Conseil municipal qui suivra l'obtention de l'autorisation de construire définitive que le Conseil administratif souhaite déposer auprès du Département d'ici la fin de l'année 2009.

Centre sportif du Grand-Donzel

Au centre sportif du Grand Donzel, la place de jeux est terminée à la plus grande joie des enfants et des parents. D'une surface de près de 800 m² en sol souple, permettant de répondre aux normes de sécurité actuelles, elle comporte pas moins d'une vingtaine de jeux pour les enfants de 4 à 12 ans ainsi qu'un jeu d'échec. Un nouveau parking à vélos a été incorporé le long du chemin du Bois Gourmand. Sur ce même site, le Tennis Club de Veyrier

– Grand-Donzel peut compter sur trois nouveaux courts en terre battue ainsi qu'un nouveau mur tape balles. Les courts 1 et 2 ont été rénovés en terre battue tout temps.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé dans les délais et en respectant les budgets.

Route de Veyrier

Des travaux de resurfaçage par le canton avec la mise en place d'un enrobé phono-absorbant sont prévus sur la route de Veyrier de la fin juin à la mi-juillet. La pose du tapis phono-absorbant s'effectuera de nuit. Toutefois, ces travaux risquent de causer certaines gênes de circulation.

Zone 30 km/h

Les travaux de modération de trafic pour la zone 30 à Pinchat sont en cours sur le chemin sur Rang en collaboration avec les SIG pour l'enterrement des lignes électriques aériennes existantes, le changement d'un câble 18'000 volts et des travaux pour l'éclairage public. Ces travaux sont prévus jusqu'en automne 2009.

Collecteurs route de Drize

Les travaux de mise en séparatif des collecteurs de la route de Drize sont terminés à l'exception du raccordement de certains riverains et la mise en place du revêtement définitif.

Comptes communaux 2008 – le millésime du siècle

Les comptes, adoptés unanimement par le Conseil municipal lors de sa séance du 12 mai 2009, constituent le meilleur résultat jamais réalisé par la commune. Cependant, il s'agit de conserver la tête froide en regard principalement de la situation économique préoccupante de ces derniers mois et de son évolution très incertaine pour les prochains. Ce bon résultat est aussi à mettre en perspective avec l'ambitieux programme d'investissement en équipements publics dont la réalisation est souhaitée par l'équipe municipale en place. Les fonds accumulés cette année permettront de réduire le recours à l'emprunt pour le financement de ces réalisations.

Les contribuables de la commune ont bénéficié dès cet exercice de la réduction d'une unité de la fiscalité communale décidée en novembre 2007 lors du vote du budget 2008. Ce niveau de 39 centimes additionnels communaux a été maintenu pour l'année en cours.

Compte de fonctionnement

Les charges de fonctionnement pour l'année 2008 s'élèvent à CHF 21'910'362 (contre CHF 21'366'448 en 2007), soit une augmentation de 2,5%, une variation identique étant enregistrée par rapport au budget, avec un accroissement nominal des charges de CHF 527'057. Cette progression s'explique par l'adaptation des provisions existantes par rapport à l'augmentation du reliquat des centimes additionnels communaux et de l'accroissement des frais de perception des impôts en fonction de leur progression.

Quant aux revenus du compte de fonctionnement, ils se montent à CHF 29'897'780 pour l'exercice 2008 (contre CHF 23'812'090 en 2007), soit une augmentation de 25,6% par rapport aux comptes 2007 et de 35,6% par rapport au budget, soit CHF 7'852'060. Les revenus d'impôts totalisent CHF 27'205'466 en 2008 et progressent de CHF 7'245'366 par rapport au budget et de CHF 5'895'908 en comparaison des comptes 2007. Le solde de la progression des revenus provient principalement de celui du placement des liquidités disponibles en 2008 de 22,6 millions, soit CHF 268'827 et de la nouvelle rente de superficie perçue pour une parcelle communale située au chemin des Bûcherons, soit CHF 200'000.

Tout ceci conduit à un excédent de revenus de CHF 7'987'418 pour les comptes 2008. La situation financière de Veyrier est donc saine et permet d'envisager l'avenir avec confiance, même s'il faut rappeler que depuis l'adoption du système de taxation postnumerando, les revenus de la fiscalité de l'exercice 2008 résultent d'une estimation fournie par le département des finances.

Compte d'investissement

Durant l'année 2008, les investissements bruts du patrimoine administratif se montent à CHF 2'409'417 contre CHF 4'742'966 en 2007. Les recettes d'investissement se montent à CHF 420'074 pour 2008.

Le financement des investissements nets de CHF 1'989'342 est entièrement assuré par les amortissements figurant au compte de fonctionnement

pour CHF 4'414'921, l'excédent de revenus déjà cité portant l'excédent de financement de l'exercice 2008 à CHF 10'412'997.

Augmentation de la fortune nette

La fortune nette communale s'accroît de CHF 7'987'418 en 2008 (contre CHF 2'445'642 en 2007). Au 31 décembre 2008, la fortune nette s'élève à CHF 73'152'077 soit CHF 7'502 par habitant. A la suite du remboursement d'un emprunt de CHF 3 millions, la dette communale - dont le taux moyen est de 3,9% - s'est réduite à CHF 18,5 millions au 31 décembre 2008, soit CHF 1'897 par habitant (Veyrier comptait 9'751 habitants à fin 2008 comparés à 9'677 habitants l'année précédente).

Autres éléments

Pour l'exercice 2008, la valeur unitaire du centime additionnel personnes physiques comptabilisée s'établit à CHF 653'340 en très sensible hausse par rapport à celle qui avait été prise en compte pour 2007, soit de CHF 488'282, ce qui correspond à une augmentation de CHF 165'058 ou 33,8%.

Enfin, le reliquat d'encaissement des centimes additionnels des personnes physiques (à savoir la créance de la commune contre ses contribuables) a augmenté de CHF 1'163'380 pour se situer à CHF 13'677'183 au 31 décembre 2008. Cette importante somme d'impôts non encore encaissée demeure un sujet de préoccupation.



Quelle sera la destinée du périmètre Le Gerdil ? Alors que le Conseil administratif proposait lors de la dernière séance d'installer l'école Eden sur le périmètre Le Gerdil, ce sont cette fois les radicaux qui débarquent avec une motion visant à commanditer une étude de variantes d'affectation du lieu. Le document évoque la possibilité d'en faire un local pour la Mansarde ou de nouveaux logements ou encore des locaux pour la petite enfance. « Nous n'avons rien contre le projet Eden, mais il nous manque un tableau exposant les avantages et inconvénients des divers projets. Les chiffres existent et nous voulons les voir, cela peut se faire rapidement », a indiqué le radical Yves Duffey.

« Nous sommes convaincus qu'il est temps d'aller de l'avant et proposons de ne pas entrer en matière. Les variantes antérieures seront de toute façon présentées dans les commissions », a promis M. Malnati.

« Ce qui nous gêne, c'est que cette parcelle est située au centre du village, la dépose des enfants pourrait créer des problèmes de circulation. De plus, de nombreuses demandes de locaux émanent des sociétés communales. Nous avons besoin d'entamer une réflexion globale, Eden est une solution parmi d'autres », s'est exprimé le socialiste Henri-Marc Schaerer.

Le vert Max Müller n'a pas mâché ses mots en rétorquant au Conseil administratif qu'il s'agissait là d'un tour de force de la part de l'exécutif qui voulait leur refourguer la première entreprise. Selon le libéral Philippe Prost, cette motion, par le temps qu'elle nécessiterait pour être traitée, risquerait de mettre en péril le projet proposé, ses investisseurs pouvant être tentés de partir à la recherche d'une commune plus accueillante. Il a aussi rappelé que les points dont les Con-

seillers se préoccupent à l'heure actuelle seraient évidemment étudiés dans les commissions.

Une solution alternative a été lancée par le socialiste Raymond Jeanneret : « Pourquoi ne pas laisser plus de places aux logements dans le périmètre du Grand-Salève en incitant les entreprises à grande valeur ajoutée qui devaient s'y installer à venir au Gerdil ? »

L'aspect financier a également été relevé par M. Szalai qui a calculé que le droit de superficie évoqué par le Conseil administratif lors de la dernière séance s'élevait à seulement CHF 6 ou 12/m² par année, « Pourquoi une pareille faveur à une institution privée, ce droit de superficie est totalement dérisoire, que dira-t-on aux autres entreprises qui viendront s'établir ici ? »

Y allant de sa verve légendaire, le libéral Serge Patek s'est occupé de défendre les intérêts du Conseil administratif en démontant les arguments des motionnaires et de leurs alliés. « La motion évoque trois pistes, la plus sérieuse étant le déplacement de la Mansarde, ce qui s'avère être une solution trop coûteuse. Concernant les logements, nous avons déjà voté la densification de la couronne et pour la petite enfance, nous avons une réponse par l'extension de la Cigogne et la création d'une autre crèche aux Etournelles ». Il s'est également insurgé contre les allégations de M. Müller, rappelant que le projet allait être discuté en commissions où serait d'ailleurs également traitée la question du droit de superficie.

Se départissant à peine de son calme, M. Barth a lancé « Vous avez attendu la proposition avant de réagir, votre motion arrive tardivement », ce à quoi à répondu M. Szalai : « Nous avons déjà à l'époque émis une réserve sur l'impact de l'école sur la circulation », reprochant au Conseil administratif d'avoir une mémoire sélective.

Le Conseiller administratif a également accusé ceux qui critiquaient de ne pas proposer de solutions concrètes. « Nous avons fait des proposi-

tions, l'une étant de construire plus de logements au Grand-Salève et de déplacer les entreprises », s'est défendu M. Jeanneret.

La motion n'ayant pas franchi la barre des 50% de votes positifs concernant son entrée en matière, M. Duffey a fait contre mauvaise fortune bon cœur en soulignant qu'au moins, elle avait contribué à ouvrir les débats. « Je ne suis pas d'accord, elle aura servi à nourrir plus la confusion que les débats », s'est exclamé M. Barth.

Après ces échanges mouvementés, les esprits échauffés se sont graduellement calmés lors du débat sur la motion des verts qui suggérait d'inscrire la commune comme territoire politique participant officiellement à la promotion de la Fête des voisins. Nombreux sont les Conseillers qui ont plaisanté sur la nature de la motion dite de convivialité. « Je ne savais pas que cette fête était interdite à Veyrier ! Mais acceptons cette motion, soyons coool », a plaisanté M. Prost. La majorité de l'arène a suivi son conseil.

Oyez oyez criminels !

Lors des questions et divers, M. Jeanneret a suggéré au Conseil administratif d'étudier différents systèmes pour pallier au manque de places de parking notamment pour les habitants du village. Il a aussi évoqué la possibilité de déposer une initiative auprès du Grand Conseil pour remédier au problème de pollution le long de l'Arve.

Quant à M. Schaffhauser, il a exhorté l'exécutif à adopter une attitude ferme face à la petite délinquance. « Nous en sommes au stade de la répression qui doit maintenant conduire à la dissuasion et à la prévention. Il faudrait qu'il y ait de la publicité à cet égard par le biais du journal ou sur des panneaux pour ainsi faire passer le message ». Voilà, c'est fait.

Nancy Gagné Bolle



Flash Info

Fermeture de l'administration

Les services de l'administration, des routes et espaces verts, de la petite enfance, de la sécurité municipale et des bâtiments seront exceptionnellement fermés le vendredi 4 septembre prochain.

Promotions scolaires

Le programme de la fête des écoles est disponible sur le site internet de la commune www.veyrier.ch

En cas de canicule

Réduisez et adaptez votre activité physique
Buvez beaucoup et mangez léger
Laissez la chaleur dehors, fermez stores et volets et rafraîchissez-vous

Pensez à prendre des nouvelles des personnes fragiles

En cas d'urgence, appelez le 144

Offre TPG

Pour rappel, l'offre valable du 8 juin au 3 juillet 2009 concerne les nouveaux abonnés juniors domiciliés sur la commune pour un abonnement annuel valable du 24 août 2009 au 23 août 2010 au prix de CHF 350 au lieu de CHF 450. Se renseigner à la mairie.



Nouveau maire, **M. Luc Malnati**,
et nouvelle présidente, **Mme Marlyse Rostan**,
du 1^{er} juin 2009 au 31 mai 2010

Sortie ornithologique Espèces rencontrées

La 8^e sortie ornithologique organisée par la commune a, cette année encore, eu beaucoup de succès.

45 personnes se sont inscrites et ont été guidées par MM. Marc Aubry, Jean-Claude Delley, Jacques Morel et Rolf Staub.

Durant cette sortie, les espèces suivantes ont pu être observées : Bergeronnette grise, Buse variable, Canard colvert, Canard mandarin, Chardonneret élégant, Corneille noire, Coucou gris, Cygne tuberculé, Etourneau sansonnet, Fauvette à tête noire, Foulque macroule, Geai des chênes, Grèbe castagneux, Grimpereau des jardins, Harle bièvre, Héron cendré, Hirondelle des fenêtres, Hirondelle rustique, Martinet à ventre blanc, Martinet noir, Merle noir, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Milan noir, Moineau domestique, Nette rousse, Pic épeiche, Pic vert, Pie bavarde, Pigeon biset domestique, Pigeon colombin, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Pouillot fitis, Pouillot véloce, Rosserolle effarvate, Rousserolle turdoïde, Rossignol philomèle, Rougegorge familier, Rougequeue noir, Serin cini, Sittelle torchepot, Tourterelle turque, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe.